

## Demain, quel Grand Paris ? Participez au débat !



**[04/10/2012] Habiter, travailler, se déplacer... autant d'enjeux essentiels à la vie quotidienne et à notre avenir dans le Grand Paris. Les élus de Paris Métropole, qui regroupe plus de 200 collectivités territoriales de l'agglomération parisienne, veulent des évolutions innovantes, durables, qui prennent en compte les attentes des citoyens. Un grand débat public est donc lancé pour recueillir vos avis et envies pour la métropole de demain ! Rendez-vous le 15 octobre à la mairie du 4e à 19h.**

L'agglomération parisienne exerce un fort rayonnement mondial. Forte de 10,5 millions d'habitants et de ses 5 millions d'emplois, c'est un territoire attractif. Au cœur de la métropole, Paris, ville capitale, est un lieu de convergence, un espace de passage, de travail, mais aussi de loisirs et de plaisirs. Un espace partagé et commun à tous les habitants de la métropole.

En parallèle les inégalités entre les territoires et entre les habitants ne cessent d'augmenter. A ces difficultés s'ajoutent des souffrances quotidiennes dans de nombreux domaines comme le logement ou les transports. Dépasser les frontières et agir pour et à partir de tous les territoires devient une nécessité.

Pour trouver des réponses, les élus locaux, réunis au sein de Paris Métropole, ont écrit un **livre ouvert** qui interroge la ville de demain, en présentant une base commune d'idées et de propositions.

Parmi les différents enjeux identifiés; trois scénarios d'évolution pour le fonctionnement et l'organisation de la métropole sont notamment mis en débat :

- une assemblée métropolitaine de débat et de coopération qui rassemble l'ensemble des parties prenantes (élus, acteurs économiques et sociaux et habitants) dans la continuité du travail engagé par Paris Métropole,

- une "confédération métropolitaine", forme institutionnelle qui reste à adapter à la spécificité parisienne. Il s'agirait de se doter d'un pilotage métropolitain partagé et coopératif pour intervenir sur les enjeux prioritaires tels que le logement et le développement équilibré des territoires,

- la création d'une collectivité départementale du cœur de l'agglomération, réalisée par la fusion des départements de Paris et de la petite couronne et/ou la création d'une « communauté urbaine » dotée de compétences en matière notamment d'aménagement, de développement économique et pour plus de solidarité entre les territoires.

**A l'heure où le gouvernement prépare une nouvelle loi sur la décentralisation et sur l'avenir de la Région Capitale, les élus de Paris Métropole ont besoin de votre point de vue, de vos contributions individuelles et collectives pour forger des propositions !**

**Venez participer au débat le lundi 15 octobre** en présence de Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Architecture et de Pierre Mansat, Adjoint au Maire en charge de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France **à la mairie du 4e arrondissement, place Baudoyer, dès 19h.**

Inscription conseillée sur [sg-dpmc@paris.fr](mailto:sg-dpmc@paris.fr) .

Rendez-vous également sur [fabrique.parismetropole.fr](http://fabrique.parismetropole.fr)